

Cahors, le **17 JUIN 2022**

Monsieur,

Par courrier reçu le 04 mai 2022, vous avez déposé auprès du service en charge de la Police de l'eau, un dossier de déclaration relatif à un projet d'effacement de vannes dans le lit mineur du Céou, au niveau du camping de Pont de Rhodes, sur la commune de SAINT-CHAMARAND. Un récépissé de dépôt vous a été délivré en date du 10 mai 2022.

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier, j'ai bien noté que :

- L'ensemble des vannes situées sous le pont du Céou et une partie de la buse d'alimentation du plan d'eau seront retirées, dans la continuité des travaux engagés avant l'hiver 2021-2022 ;
- La mise hors d'eau de la zone de travaux sera réalisée à l'aide de big-bags remplis de matériaux. Les écoulements seront maintenus sous la seconde arche du pont. Un filtre à paille sera installé si nécessaire.
- La fédération départementale de pêche sera sollicitée par vos soins afin d'évaluer la nécessité de réaliser une pêche de sauvetage avant travaux ;

Au vu des éléments de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération, comme prévu, au mois de septembre 2022.

Je vous demande d'informer par courrier électronique le service Police de l'eau (ddt-sefe@lot.gouv.fr) de la date de démarrage des travaux au moins quinze jours à l'avance.

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration, du récépissé, de la lettre d'accord et de l'arrêté de prescriptions générales applicable à ces travaux sont adressés à la mairie de SAINT-CHAMARAND pour y être affichés pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau, DPF et Navigation


Christine DEBONS

SCI PAULOUIS BASTIE
Pont de Rhodes
46310 SAINT-CHAMARAND

Copie : - Service Départemental de l'OFB (sd46@ofb.gouv.fr)
- Syndicat Mixte des bassins versants du Céou et de la Germaine (jbv.sibcg@gmail.com)